

Réponse de l'AROPA à la consultation sur le Message Culture cantonal genevois

Première section "Objectifs politiques"

Comment évaluez-vous cette section ?

Nous n'avons pas de remarques particulières à faire sur cette section. Nous limitons nos remarques aux sous-chapitres qui concernent spécifiquement le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

Deuxième section "Repenser les liens"

Comment évaluez-vous cette section ?

Nous n'avons pas de remarques particulières à faire sur cette section. Nous limitons nos remarques aux sous-chapitres qui concernent spécifiquement le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

Troisième section "Renforcer les pôles thématiques"

Comment évaluez-vous cette section ?

Nous limitons nos remarques aux sections de l'avant-projet qui portent sur le domaine qui nous concerne directement, à savoir le cinéma et l'audiovisuel. Dans la troisième section, page 25, voici nos remarques concernant le sous-chapitre « investir le cinéma » :

L'AROPA salue la reconnaissance par l'État de Genève de l'importance et l'impact de la numérisation en particulier dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma. Cela dit, il nous importe de rappeler que cet impact se situe principalement au niveau de la transformation des habitudes de consommation et des moyens de diffusion de l'audiovisuel, et les conséquences sur le système de valorisation des droits. Ces défis majeurs de notre époque doivent faire l'objet de nouvelles législations et de nouvelles politiques sur le plan fédéral, ce pourquoi nous nous engageons depuis plusieurs années. Les innovations en matière de production en lien avec les technologies numériques (VR, réalité augmentée, etc.) restent marginales et minoritaires dans le paysage de la production audiovisuelle suisse et romande. La Fondation Romande pour le Cinéma a ouvert un nouveau fonds de soutien pour les nouvelles écritures dans ce domaine, ce qui est une évolution pertinente et adéquate au vu des nouvelles démarches productionnelles qui émergent. Mais l'AROPA tient à rappeler qu'à ce jour la production « classique » représente l'immense majorité de la production audiovisuelle romande, et qu'il est crucial pour l'ensemble des cantons et des institutions qui participent au financement de Cinéforum de continuer d'accompagner la croissance et le développement de ce secteur, et de ne pas se focaliser uniquement sur l'innovation des formes narratives.

La production audiovisuelle romande ne cesse d'augmenter en quantité et en qualité. L'AROPA souhaiterait que l'État de Genève puisse s'engager à augmenter sa participation financière à la Fondation Romande pour le Cinéma.

S'agissant de transformations majeures liées à la numérisation, la SSR-SRG qui représente l'un des piliers du financement de l'audiovisuel et du cinéma en Suisse a prévu d'investir plusieurs millions supplémentaires dans les années à venir notamment pour la production de séries. Le financement de l'audiovisuel dans notre pays est un vaste système de fonds interconnectés et complémentaires qui ne fonctionnent pas en vase-clos. Il est indispensable que tous les piliers du système, y compris Cinéforum, agissent de concert et apportent les moyens nécessaires pour permettre à notre secteur de se développer et de parvenir à une position forte face à une concurrence internationale très importante.

Concernant le soutien aux projets d'adaptation au cinéma d'œuvres littéraires locales, l'AROPA rappelle que depuis la création de Cinéforum en 2011, la politique de l'ensemble des cantons romands en matière d'encouragement de la production audiovisuelle consiste à fédérer les moyens au niveau régional. Ce système a été souhaité, et plébiscité depuis sa mise en œuvre, par la branche. L'AROPA est d'avis que, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, les mesures à petite échelle, cantonale ou communale, sont contreproductives, et qu'il est important de centraliser l'ensemble de l'action des cantons au travers de Cinéforum. Un soutien aux projets d'adaptation pourrait être abordé dans le cadre de la fondation, en vue de la création d'un instrument pour l'ensemble de la production romande. Toute nouvelle forme de soutien devrait s'accompagner de nouveaux fonds, afin de ne pas affaiblir les instruments précédemment établis.

Concernant les mesures d'incitation économique, l'AROPA salue la reconnaissance par le Département de la Cohésion Sociale de l'impact économique important de notre secteur dans la région, à l'instar de l'ensemble du domaine culturel. Cela dit, il convient à notre avis de séparer clairement l'encouragement de la création culturelle, qui relève du DCS, et le soutien aux industries techniques, qui à notre sens, relève du Département de l'Économie.

Quatrième section "Enjeux de société" **Comment évaluez-vous cette section ?**

Nous limitons nos remarques aux sections de l'avant-projet qui portent sur le domaine qui nous concerne directement, à savoir le cinéma et l'audiovisuel. Dans la quatrième section, page 30, voici nos remarques concernant le sous-chapitre « les formes nouvelles »:

L'AROPA reconnaît qu'à l'heure actuelle les formes d'art et de création vont vers le décloisonnement et la transdisciplinarité et qu'il est important pour l'État de Genève de suivre ces évolutions et d'adapter ses formes d'encouragements. Cela dit, nous rappelons que Cinéforum est l'expression d'une volonté politique supra-cantonale pour l'ensemble de la Suisse romande partagée par les bailleurs de fonds de la fondation et ses bénéficiaires, la branche. Cinéforum n'a pas vocation de mettre en œuvre des instruments de soutien spécifiques à un canton.

Comme mentionné dans la section précédente, concernant la collaboration avec les organes de développement économique du canton, l'AROPA est d'avis que ces démarches doivent être réalisées en parallèle, avec une séparation claire entre les départements des rôles, des responsabilités et des engagements financiers. Si l'AROPA accueille avec enthousiasme toute

démarche visant à développer des mesures d'encouragement de la production audiovisuelle au sens large, il est impératif pour nous de préserver les acquis dans ce domaine.

Questions et/ou commentaires complémentaires

L'AROPA est une association qui réunit et représente les intérêts des productrices et producteurs de cinéma et d'audiovisuel romands. Notre association s'est fondée sur un objectif commun: la création de Cinéforum, et joue depuis un rôle essentiel auprès de la fondation. L'AROPA est également l'interlocuteur privilégié pour la branche auprès de la RTS, en tant que co-signataires du Pacte de l'Audiovisuel. Enfin notre association défend également les intérêts romands dans le domaine du cinéma sur la scène nationale, auprès des autorités fédérales et en particulier de l'OFC, mais aussi au sein de la branche et en collaboration avec les associations nationales. L'AROPA est membre de la faîtière nationale de l'audiovisuel, Cinésuisse.

L'AROPA salue la volonté exprimée par l'État de Genève dans cet avant-projet de continuer et d'accroître son soutien au cinéma et à l'audiovisuel. L'ensemble de la branche, en concertation avec les collectivités publiques et la Loterie Romande, ont souhaité fédérer l'action de toute la Suisse romande en faveur d'un encouragement plus efficace et adéquat de notre secteur, avec ces spécificités. Nous encourageons l'État de Genève à continuer sa participation essentielle à cette politique supra-cantonale, en investissant davantage dans la Fondation Romande pour le Cinéma et en renonçant à développer des outils spécifiquement cantonaux en parallèle.

En vous remerciant pour l'opportunité offerte de participer à cette consultation, nous espérons que nos remarques seront utiles à la formation d'un Message Culture cantonal genevois qui réponde aux défis et aux opportunités de notre époque en matière de politique culturelle.